



Réunion de rentrée CTJAJ Du Jeudi 31/08/2023 à PONTIVY

Présents : Karine LEONE, Gwénael QUINTON, Mathieu OLLIVIER, Pierre Antoine DEAL, Jean Claude SCHLERET, Pascal PIOTROWSKI, Serge GERBAUD, Serge MAINGAN, Thierry Binet, Christophe DALAGE, Yann LEMOINE, Bernard MONS.

Excusés : Brigitte Kerleroux, Daniel LEGUYADER, Serge LE BIHAN.

Les formations JAJ

Formations JAJ T2

Deux sessions sont programmées

Les 26 27 et 28 octobre à Dinard

Les 27 28 et 29 février à Dinard

La participation à ces deux formations est conditionnée à un positionnement de la CTA.

Sont convoqués des jeunes (des binômes en priorité) qui ont démontrés des qualités et un niveau de motivation qui vont leur permettre d'évoluer au plus haut régional « jeune »

Les jeunes accèdent au niveau JAJT1 lorsqu' ils arbitrent régulièrement au niveau U17 et U18 national.

Formations JAJ T3

Différentes sessions sont proposées, une volonté de couvrir l'ensemble du territoire est présente.

Il ne s'agit pas d'une formation initiale mais d'une formation de validation



Les jeunes qui postulent à ces formations doivent pouvoir répondre à un à certain nombre de prérequis validés par leurs clubs respectifs.

- Avoir suivi une formation au sein de l'école d'arbitrage
- Avoir arbitrer régulièrement en club
- Maitriser le niveau 4 des 3 domaines de références (documents présents sur le site de la ligue)
- Souhaiter arbitrer en neutralité

Ces prérequis seront précisés sur les documents d'inscription.

Les formations du mois d'octobre

- Rosporden (Pascal Piotrowski) dates à définir
- Guiclan (Serge Maingan) 21 et 22 octobre
- Relecq Kerhuon (Jean Claude Schleret) 27 et 28 octobre
- Rennes (Bernard Mons) 23 et 24 octobre
- Baud (Karine Léone) 23 et 24 octobre

Le nombre maximum de stagiaires par site est **15**

Les validations JAJ T3

Les responsables de formations assureront le suivi et la validation des JAJ.

Il sera possible de valider un jeune à l'issue de la formation

Si un jeune n'est pas validé à la suite de la formation il pourra l'être soit lors d'un tournoi soit sur une rencontre officielle.

Un jeune qui se positionne pour être validé JAJT3 lors d'un tournoi ne pourra être joueur sur ce même tournoi

Les JAJ T3 pourront être désignés sur les championnats « excellence jeune » ou sur du « territorial 1 » en fonction de leur niveau

Les responsables de validations devront donc le préciser pour que les désignations se fasse en lien avec le niveau du JAJ



Lorsqu' un jeune n'est pas validé (tournoi ou match officiel) il est indispensable que le club soit informé du motif (utilisation du document de référence)

Les désignations

Responsables des désignations des JAJ T2/T1

Yann Lemoine et Bernard Mons

Responsables des désignations des JAJ T3

Karine Léone, Pascal Piotrowski, Pierre Antoine Deal, Thierry Binet et Gwénael Quinton

Un JAJ ne DOIT être désigné que sur une seule rencontre par demi-journée

Tableau des répartitions jusqu' aux brassages

Gwénael Quinton	Thierry Binet	Pierre Antoine Deal	Karine Léoné	Pascal Piotrowski
U18M poule 4 et 5 U18F poule 4 et 5 U15M poule 3 U15F poule 3	U18M poule 1 U18F poule 1 U15M poule 2 U15F poule 5	U18G poule 2 U18F poule 2 et 3 U15F poule 4 et 6	U18G poule 6 et 7 U18 F poule 6 U15M poule 4 U15F poule 1	U18 poule 3 U15F poule 2 U15M poule 1 et 5

Une nouvelle répartition sera effectuée à l'issue de la phase de brassage

Bernard MONS

Responsable CTJAJ